

Guizot et Montalembert sous le Second Empire d'après leur correspondance inédite (1)

I. LA NAISSANCE D'UNE AMITIÉ

Au début de 1852, rien ne laissait prévoir la naissance d'une grande amitié entre Guizot et Montalembert. Le chef de file des catholiques libéraux restait l'homme des cris passionnés, de l'impatience, des formules excessives ; cette véhémence, il n'avait cessé de la décharger contre Guizot lorsque celui-ci gouvernait la France. Le ministre, choqué, blessé, avait particulièrement ressenti l'injustice de certaines attaques contre l'Université : « Vous êtes amer, implacable », écrit-il à son jeune adversaire en 1847 (2). La différence d'âge n'avait pas arrangé les choses ; vingt-trois ans séparaient les deux hommes, et Guizot s'était d'autant plus offusqué de la violence de Montalembert qu'elle était le fait d'un de ses anciens élèves, d'un « écolier de 1828 » (3).

Lequel de ces deux lutteurs, de ces deux intransigeants, a osé, quatre ans seulement après la fin de leurs empoignades, ouvrir son cœur à l'autre, lui confier ses craintes, lui proposer alliance et amitié ? Ce ne fut pas Montalembert. Bien sûr, après le coup d'Etat de Charles-Louis-Napoléon, les vieilles animosités n'étaient plus de mise ; vite repentí de son accès de bonapartisme, le pair de France devenu député rendit hommage à la « sagesse » de Guizot et pro-

(1) Sauf indication contraire, les textes cités proviennent du fonds Guizot des Archives Nationales, cote 42 AP 265.

Nous avons disposé d'une copie dactylographiée qui a été obligeamment mise à notre disposition par M. le professeur Jacques Gadille.

(2) Cité par M. le doyen André LATREILLE dans *Les catholiques libéraux au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, p. 305.

(3) Montalembert reconnaîtra plus tard sa dette : « Je vous remercie [...] du bien que vous nous avez fait, à tous, écoliers de 1828, et depuis soldats plus ou moins heureux de cette liberté politique et intellectuelle dont vous étiez l'apôtre ». Montalembert à Guizot, 26 septembre 1859.

fita de son expérience parlementaire (« Les avis que vous avez bien voulu me donner au commencement de la dernière session ont été pour beaucoup dans l'attitude que j'y ai prise et gardée ») (4). Mais Montalembert ne sut pas se départir d'une politesse contrainte et académique ; à l'amitié que lui proposait déjà Guizot, il ne put répondre que par les protestations de « reconnaissance » et de « dévouement » que doit le jeune *debater* au politicien expérimenté, l'académicien français à son cher confrère. Lorsque Guizot lui demanda des informations et des documents, Montalembert ne les lui livra qu'avec retard et circonspection.

L'initiateur fut donc Guizot. Sa correspondance de 1852 le montre soucieux de réagir sans tarder contre la décadence politique et religieuse de la France. Dans le domaine politique, il ne craint pas de suggérer, à quelques mois du coup d'Etat, un rassemblement des forces monarchistes et libérales. Mais c'est le domaine religieux qui lui semble offrir dans l'immédiat le meilleur champ d'action. Il juge sévèrement son pays : la France n'est plus chrétienne. Pour évangéliser cette nation anciennement catholique, il faudra une véritable renaissance de l'Eglise de Rome : « Je désire sincèrement et de cœur le progrès et la vie forte de l'Eglise catholique [...] Je souhaite que la France redevienne catholique pour être chrétienne » (5). Mais cette exigence d'évangélisation rendra nécessaire un resserrement des différentes forces chrétiennes séparées depuis trois siècles ; catholiques et protestants ont des valeurs communes à défendre, des croyances communes à proclamer ; et, surtout, ils doivent cesser de porter un véritable contre-témoignage en s'entre-déchirant. Guizot dénonce ainsi la pratique de tout prosélytisme dirigé contre Rome : « A mon sens, ce n'est point entre l'Eglise catholique et l'Eglise protestante qu'existe aujourd'hui la vraie lutte. La France ne deviendra jamais protestante [...] Faites des chrétiens ; ni à vous ni à personne je ne demande rien de plus » (6).

Pour qu'une telle attitude se généralise, il faut qu'il y ait chez les catholiques un état d'esprit réciproque : le respect doit être mutuel. Or Guizot constate avec tristesse que même les catholiques libéraux s'obstinent à tenir chaque protestant pour un futur converti ou un fourrier de l'athéisme. « Je déplore », écrit-il à Montalembert, « que beaucoup de vos amis tombent à cet égard dans un anachronisme aussi nui-

(4) Montalembert à Guizot, 17 juillet 1852.

(5) Guizot à Montalembert, 1^{er} novembre 1852.

(6) Guizot à Montalembert, 1^{er} novembre 1852.

sible, à mon avis, religieusement, que faux historiquement » (7). Pour Guizot, c'est très grave : les catholiques libéraux sont les seuls qui puissent promouvoir l'indispensable reconquête catholique. « Je n'ai point d'inquiétude pour la foi chrétienne », confie-t-il plus tard à Montalembert, « pourvu qu'elle accepte franchement la liberté et qu'elle en use hardiment. Il suffit d'une poignée de croyants pour vaincre ou convertir des armées d'indifférents, et même d'incrédules. Ce sont les Puritains qui ont ramené l'Angleterre au Christianisme. Vous serez les Puritains du Catholicisme » (8). Ce sont donc les catholiques libéraux qu'il faut absolument convertir à l'idéal de rapprochement des chrétiens ; c'est le comte de Montalembert qui possède le plus d'influence au sein de ce groupe ; c'est lui que l'on doit conquérir.

Dans l'exercice de cette marche d'approche, Guizot est capable de faire ce que le Montalembert de 1852 n'a pu réussir : surmonter ses aversions personnelles, oublier le passé, ne tenir compte que des nécessités présentes : « Dieu m'a fait cette grâce », écrit très franchement Guizot à celui dont il veut faire son ami, « qu'une longue vie m'a appris de plus en plus à comprendre et à honorer les convictions sincères qui ne sont pas les miennes, et aussi à tenir plus de compte des sympathies que des dissidences. Vous défendez la liberté religieuse et le gouvernement représentatif ; c'est ce qui m'importe le plus aujourd'hui, car c'est la question d'aujourd'hui » (9).

Il faudra six ans à Montalembert pour commencer à répondre à l'appel de Guizot, et reconnaître d'abord la nécessité d'une alliance politique. En 1857, il est battu aux élections : le gouvernement n'avait pas jugé bon de le présenter à nouveau comme candidat officiel. En 1858 l'Empire lui intente un procès et le condamne. Montalembert se sent libéré par cette « petite persécution qui m'honore et me purifie définitivement de tout ce que mon ancien contact avec le pouvoir avait de désagréable pour moi ». Et surtout il se rallie à la première proposition de Guizot : il faut promouvoir une union des libéraux. « Ce qu'il y a de vraiment triste, [...] c'est la persévérance des rancunes, des préjugés, des divisions qui maintiennent à l'écart les uns des autres tous les éléments qui pourraient constituer en France un grand parti d'opposition morale et natio-

(7) *Ibid.*

(8) Guizot à Montalembert, 27 août 1863.

(9) Guizot à Montalembert, 1^{er} novembre 1852.

nale » (10). Guizot ne cesse plus d'encourager ce dessein ; la correspondance entre les deux hommes s'intensifie ; les lettres de Montalembert perdent de leur politesse contrainte ; la voie est ouverte vers autre chose.

Ce fut la publication des *Mémoires* de Guizot qui permit à l'aventure de commencer, à l'amitié de naître. Au début de 1859, Guizot envoya à Montalembert le second volume, où il traite des débuts de la Monarchie de Juillet ; l'ancien pair de France tenait passionnément à ce qu'une rigoureuse justice fût rendue aux acteurs de cette période qui avait vu ses premiers pas politiques et sa croisade pour l'Eglise libre dans l'Etat libre ; en tant que témoin privilégié des événements, il était prêt à relever toutes les erreurs, les préjugés, les dénis de justice qu'il s'attendait à trouver dans les *Mémoires* de son ancien adversaire. Or, après lecture, Montalembert se déclara émerveillé par « la constante élévation », « la noble impartialité », « la religieuse équité » du récit et des jugements. Il se persuada que les omissions qu'il avait notées n'étaient dues qu'à un manque involontaire d'informations, et formula la proposition d'où allait naître l'une des grandes amitiés du XIX^e siècle : puisque Guizot s'apprête à traiter dans un prochain volume des grandes empoignades qui l'ont opposé à Montalembert, qu'il demande donc à Montalembert de lui fournir les renseignements nécessaires ; « j'espère que vous me permettrez de causer avec vous de nos luttes d'il y a quinze ans, avant que vous n'en donniez le récit au public » (11). Non seulement Guizot accepta, mais il demanda au comte de lui fournir les textes et documents nécessaires pour exposer le problème de la liberté de l'enseignement à la fin de la Monarchie de Juillet. C'était la question sur laquelle ils s'étaient le plus violemment affrontés. Pour Montalembert ce fut une révélation ; il s'émut vivement de ce qu'il appela « la loyauté, la délicatesse, l'intégrité » du procédé (12). Pendant plusieurs mois, il se piqua au jeu, faisant revivre dans ses lettres les luttes qu'il avait soutenues contre Guizot, résumant tous ses griefs, reprenant toutes ses accusations ; mais, cette fois, il bannit la véhémence, rejeta ce qu'il y avait d'outrancier et d'injuste dans ses attaques de jadis. Les deux hommes rivalisèrent d'impartialité et sympathisèrent dans une commune passion pour la vérité. C'est à deux qu'ils redécouvrirent le passé ; celui-ci ne constitua plus un obstacle au

(10) Montalembert à Guizot, 17 novembre 1858.

(11) Montalembert à Guizot, 19 mars 1859.

(12) Montalembert à Guizot, 2 août 1859.

développement de leur amitié. Montalembert n'hésita pas à faire réimprimer un volume d'opuscules des années 1840, où Guizot était maltraité à plusieurs reprises ; « je me montrerai de nouveau à vous tel que vous m'avez vu autrefois, bien sûr que ce n'est pas à vous que je ferai ainsi le plus de tort » (13). Guizot l'en félicita : « Nous pouvons l'un et l'autre, chacun dans notre passé, porter sans embarras le poids de la vérité » (14).

Au-delà de ce culte commun pour la vérité, Montalembert découvrit ce que la passion lui avait interdit de reconnaître quinze ans auparavant : l'affinité profonde, la parenté réelle de son libéralisme avec celui de Guizot. Il se convainquit que les dissentiments passés avaient reposé sur un malentendu, et accepta sans réserve l'explication que lui donna son nouvel ami : « Quand nous ne nous entendions pas jadis, c'est que nous ne nous parlions pas. Si nous avions vécu dans le même camp, nous aurions été du même avis » (15). Bientôt transposé dans le domaine religieux, cet axiome devint le fondement de l'unionisme naissant.

Aucun obstacle ne s'oppose maintenant au développement d'une amitié qui permettra à Montalembert d'écrire à la fin de sa vie, après avoir reçu une lettre affectueuse et pressante du vieillard Guizot : « Croyez-le, j'éprouve une véritable émotion en vous écoutant ainsi de loin ; mais en me sentant si près de vous par le cœur, par l'âme, par la conscience [...] Désormais, rien ne troublera cette union de nos âmes » (16). C'est l'intensité de cette amitié qui permit à Guizot d'exercer une influence profonde sur Montalembert. Cette influence s'exerça dans deux directions.

II. LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX A LA DÉCOUVERTE DU PROTESTANTISME

Les lettres échangées de 1860 à 1869 permettent de souligner le rôle de Guizot dans la modification des rapports entre protestants orthodoxes et catholiques libéraux.

Dans les années 1840, le jeune Montalembert pouvait respecter la personne d'un hérétique, comme il disait ; mais il lui était impossible de respecter sa foi. Il y a d'un

(13) Montalembert à Guizot, 2 août 1859.

(14) Guizot à Montalembert, 10 août 1859.

(15) Guizot à Montalembert, 13 août (probablement 1859).

(16) Montalembert à Guizot, 9 juillet et 23 août 1868.

côté l'erreur, de l'autre la vérité. « Il n'y a qu'un moyen assuré pour passer de l'erreur à la vérité », assure-t-il dans *Le Correspondant* de 1844 ; « c'est celui que Saint-Rémy indiqua au premier roi de France : courbe la tête, fier Sicambre ! » (17). Lorsqu'un catholique exprime ses croyances, il doit les formuler de manière à ébranler au maximum la foi des protestants en leurs erreurs : « La vérité est une arme destinée à blesser et à détruire tout ce qui n'est pas elle » (18).

Transportons-nous maintenant en 1860. Montalembert vient d'achever ses *Moines d'Occident*, où il traduit tout son amour pour l'Eglise catholique. C'est avec d'innombrables précautions qu'il présente l'ouvrage à François Guizot : « Vous êtes la personne au monde à qui j'ai le plus souvent songé en écrivant. J'avais à cœur de rendre témoignage à mes croyances de façon à ne froisser en rien les âmes honnêtes et généreuses qui ne les partagent pas toutes. C'est vous que j'ai choisi comme le type de ces âmes-là » (19). Guizot fut très heureux de cette lettre ; Montalembert adoptait enfin l'attitude qui lui avait été vainement suggérée en 1852 ; il découvrait qu'il pouvait respecter la foi d'une personne qui ne partageait pas toutes ses convictions ; le resserrement des forces chrétiennes face à l'incroyance n'était plus vraiment une pure utopie.

Quelques années plus tard, Montalembert approfondit sa « conversion » et découvrit que le protestantisme français, tel que l'incarrait Guizot, partageait avec le catholicisme tout un trésor de valeurs communes, de vertus communes, de vérités communes et permanentes. En 1866, Guizot lui envoya ses *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*. Il accordait une large place aux catholiques libéraux dans le réveil chrétien du XIX^e siècle, tout en soulignant le rôle qu'y avaient joué les protestants. Pour Montalembert, ce fut comme la découverte d'un continent nouveau : « Je suis de ceux qui sont plus touchés qu'on ne peut dire de rencontrer dans des rangs autres que les leurs les croyances, les efforts, les sacrifices qui constituent le fond de toute vertu et de toute vérité. Je vous remercie de tout ce que vous m'avez appris sur Encontre, Haldane, Vinet, Monod et autres trop peu connus [...] Combien j'aime tout ce que vous dites si éloquemment de cette passion du salut des âmes que je retrouve comme le fil

(17) *Le Correspondant*, 1844, t. VIII, p. 6.

(18) *Ibid.*

(19) Montalembert à Guizot, 19 septembre 1860.

conducteur et la lumière souveraine des grands missionnaires monastiques » (20). Ce fut bien une révélation ; Montalembert s'émerveilla de trouver chez un Vinet ou un Monod — qu'il ne connaissait pas — la même intuition fondamentale que chez les fondateurs d'ordres de l'Occident médiéval. Il fut alors saisi d'un grand désir de voir les chrétiens aller à la reconnaissance les uns des autres et faire l'inventaire de leur richesse commune. A la fin de sa vie, en 1869, il trouvait normal que catholiques et protestants défendissent ensemble la foi chrétienne ; parmi les champions de la religion, il plaçait au même rang Mgr Dupanloup et Guizot, en qui il voyait un nouveau docteur de l'Eglise : « Vous avez l'insigne honneur d'achever votre vie en servant et en justifiant la vérité religieuse. Le bon Dieu ne pouvait réserver à votre carrière un plus splendide couronnement. J'ai lu votre réponse à M. Janet sur le *Christianisme et spiritualisme*. Sachez seulement que chaque ligne de ce beau travail m'a satisfait, édifié et consolé » (21).

L'évolution de Montalembert reste d'autant plus significative qu'elle fut contagieuse. En particulier, il existe un parallélisme étroit entre son itinéraire et celui des rédacteurs du *Correspondant*. Dans les années 1840, l'influente revue catholique libérale s'en tient à une position très stricte : à cause de la nature même du protestantisme, les réformés sont, consciemment ou inconsciemment, délibérément ou involontairement, les ennemis de la foi chrétienne, les fourriers de l'incroyance. En 1850 encore, Foisset signe un ouvrage intitulé *Catholicisme et Protestantisme* ; l'introduction nous apprend qu'il s'agit d'un « arsenal où tout enfant de l'Eglise trouvera les armes dont chaque siècle s'est servi contre les ennemis de la foi et des traditions apostoliques ». Montalembert modifia progressivement l'attitude de ses amis. Il leur parla de son amitié avec Guizot, les incita à publier de longues et favorables analyses des ouvrages publiés par l'illustre protestant, leur fit partager l'enthousiasme qu'il éprouvait lui-même pour ce nouveau défenseur de la foi. On a l'impression qu'à la fin des années 1860, Guizot est aussi affectueusement estimé par les *leaders* du catholicisme libéral que par Montalembert en personne. « L'évêque d'Orléans vient de passer quelques jours avec moi. Nous avons souvent parlé de vous, et nous nous sommes toujours dit que nous vous

(20) Montalembert à Guizot, 31 décembre 1866.

(21) Montalembert à Guizot, 7 septembre 1869.

aimions, tout en vous admirant » (22). En 1869, *Le Correspondant* présente Guizot comme un « maître dans les choses divines [...] Un apologiste chrétien armé de toute pièce et prêt depuis longtemps pour le combat [...] A un public affolé de haine anti-religieuse, il expose gravement qu'il y a cinq dogmes [...] qui sont communs à tous les chrétiens » (23). La revue en vient à souhaiter l'unité religieuse avec les protestants orthodoxes ; elle affirme que « c'est un grand spectacle de voir » Guizot et Montalembert « échangeant de suprêmes consolations et d'intraitables espérances, au moment où [...] le concile du Vatican annonce au monde une ère nouvelle de vérité, de concorde et de salut ». L'union est en effet possible ; dans son éditorial consacré au concile, la rédaction du *Correspondant* ne craint pas d'espérer : « Quelle joie si les fils de Luther et de Calvin, répandus sur toute la terre, et conquérants du monde, [...] se rapprochaient du centre de l'unité, et s'il nous était donné de voir cesser enfin cette division qui est depuis trois cents ans le principal obstacle à la propagation de l'Evangile dans l'Univers et à l'établissement de la paix en Europe ! » (24).

Certes, pour réaliser l'union, il faut que l'Eglise catholique se réforme ; quel catholique libéral pourrait désormais en douter ? On accueille fort bien les propositions formulées par Guizot dans la dernière lettre qu'il adressa à Montalembert : « Dans l'état actuel de l'Eglise catholique et de ses rapports avec le monde laïque il ne suffit pas d'y prévenir les fautes ; il y a autre chose et beaucoup plus à faire que d'empêcher le mal ; il y a une œuvre de régénération à accomplir, à commencer du moins, *la régénération du gouvernement intérieur de l'Eglise catholique. C'est son mauvais gouvernement qui l'a mise dans l'état où elle est.* Elle a marché dans les mêmes voies que nos vieux gouvernements laïques ; comme eux, elle subit les conséquences ; elle paye les frais d'un *long pouvoir absolu et inerte*, isolé de son peuple. Que l'Eglise catholique reprenne dans son gouvernement sa place et sa part ; elle y ramènera la vie et la force. Ce n'est pas de questions de foi religieuse, c'est d'une question de gouvernement dans la société religieuse qu'il s'agit aujourd'hui pour votre Eglise. Si son gouvernement reste ce qu'il est depuis longtemps, en vain vous l'empêcherez aujourd'hui de faire une grande

(22) Montalembert à Guizot, 9 juillet 1868.

(23) *Le Correspondant*, 1869, t. XLIV, p. 739.

(24) *Le Correspondant*, 1869, t. XLIV, p. 13.

faute ; ce sera demain à recommencer, et vous finirez par ne plus pouvoir empêcher les fautes, car le mal sera toujours le même. Tout protestant que je suis, je souhaite de tout mon cœur que l'Eglise catholique soit bien gouvernée, car je suis convaincu que la Chrétienté tout entière souffre grandement de ses fautes, et gagnerait beaucoup à son bon gouvernement. Il y a là une œuvre nécessaire, digne de l'âme de Mgr l'évêque d'Orléans et de la grande situation que sa grande âme lui a faite dans son Eglise » (25) (les phrases soulignées le sont de la main de Montalembert, qui a noté sur la lettre : « Très bien sur l'évêque d'Orléans — le Mal Governo de l'Eglise catholique »).

En cette fin de 1869, il semble donc s'esquisser un unionisme de *convergence*, et non plus simplement de *retour* au bercail des brebis séparées. Guizot souligne implicitement l'insuffisance de l'éditorial du *Correspondant*, qui souhaitait voir les protestants se rapprocher de Rome, c'est-à-dire franchir seuls la distance qui les sépare d'un centre d'unité prétendument immuable. Guizot suggère au contraire qu'en se perfectionnant, en se réformant toutes, les différentes Eglises convergeraient vers le Christ, monteraient vers Lui et finiraient par s'y rencontrer, par s'y fondre. Cette idée est esquissée dans beaucoup de lettres, dès 1852 ; en 1864, par exemple, on la trouve ramassée dans une formule frappante : « A mesure qu'on monte, on se rapproche, et quand on arrive au sommet, on se réunit » (26). Mais par discrétion, par désir de ne pas choquer Montalembert en devançant la lente progression de sa conversion, Guizot en resta à l'esquisse d'une esquisse. A la fin de 1869, Montalembert semblait enfin prêt à franchir cette nouvelle étape. Sa mort prématurée en 1870 allait mettre un terme brutal à l'aventure spirituelle commencée dix ans plus tôt.

Mais l'évolution, encore timide, du *Correspondant*, resta un fait acquis. D'abord, la position théorique de la revue catholique libérale prépara le terrain d'un mouvement d'unionisme pratique qui se développa à la veille de Vatican I. Les activistes de l'unité trouvèrent à leur disposition des intelligences averties, des sympathies éveillées (27). Par

(25) Guizot à Montalembert, 12 décembre 1869.

(26) Guizot à Montalembert, 11 septembre 1864.

(27) Cf. R. LADOUS, *Catholiques libéraux et union des Eglises jusqu'en 1878* in les *Catholiques libéraux au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, op. cit., pp. 518-523.

la suite, les décisions du Concile du Vatican ne détruisirent pas l'orientation prudemment irénique du *Correspondant* et son intérêt pour le protestantisme français : une tradition était fondée. Etienne Fouilloux l'a bien montré dans son travail sur *Catholiques libéraux et chrétientés non romaines de 1878 à 1903* (28). C'est ainsi qu'au sujet des conflits missionnaires, la revue « ne tombe pas dans les outrances de l'antiprottestantisme ambiant et ses collaborateurs savent, à l'occasion, rendre justice à l'esprit apostolique des missionnaires protestants ». Ou encore : « On remarque la rareté des attaques d'ordre politique contre le protestantisme [...] *Le Correspondant* se refuse à quitter le terrain religieux où il est très ferme mais sans acrimonie ». Il faut citer ici la profession de foi de Lanza de Laborie, datée de 1902 : « Il me sera facile, je l'espère, non seulement d'observer la courtoisie entre les personnes, mais de répudier les haines confessionnelles qu'on s'efforce aujourd'hui de ressusciter de part et d'autre, et qui ne sont pas plus dans mes goûts que dans les traditions du *Correspondant* ». La revue vécut assez longtemps pour entretenir ce courant d'apaisement jusqu'à la naissance du mouvement œcuménique. Il faut en rendre hommage au dialogue Guizot-Montalembert, dont l'influence à la fin du Second Empire fut décisive.

III. LA RÉSURRECTION SPIRITUELLE DE MONSIEUR DE MONTALEMBERT

La « conversion » de Montalembert fut très longue : près de vingt ans. C'est qu'elle se déroula dans un climat spirituel difficile. Au lendemain du coup d'Etat, Guizot supposait chez le comte la vertu d'espérance (« Vous êtes de ceux qui savent attendre, ayant de la foi ») (29). C'était compter sur un état d'esprit qui était bien loin d'exister. Au fur et à mesure que leur amitié s'approfondit, Guizot s'aperçut que son ami était moralement blessé : il souffrait, il se désespérait, il s'enlisait dans un refus douloureux du monde où il vivait. Montalembert en vint à se définir comme un mort vivant. Voici comment, en 1868, il résuma sa vie depuis la prise du pouvoir par Bonaparte : « Personne

(28) In *Les Catholiques libéraux au XIX^e siècle*, op. cit., pp. 534-538.

(29) Guizot à Montalembert, 11 juillet 1852.

ne m'a plaint, lorsque, à quarante ans, au moment où je commençais à compter pour quelque chose dans les destinées de mon temps et de mon pays, la victoire d'une bande de flibustiers m'a précipité dans le silence et le néant pour le reste de mes jours [...] C'est alors que j'ai reçu ma vraie, ma mortelle blessure [...] à vrai dire, c'est alors que je suis mort [...] depuis lors, je n'ai fait que m'ensevelir de plus en plus dans cette vase mouvante et tremblante où s'enfoncent tôt ou tard tous ceux qui comptent sur le dévouement des Français à des convictions honnêtes et désintéressées, à la raison, à la justice, et à l'honneur » (30). Néant définitif, mort, ensevelissement dans la vase : telles sont les images verbales de la désespérance, du mépris, de la rancœur dans lesquels s'enfonçait Monsieur de Montalembert.

Depuis le coup d'Etat, l'extrême sensibilité du comte n'a cessé d'être écorchée par une série de coups qui aggravèrent sa dépression. En 1857, c'est l'échec électoral, puis, en 58, le double procès qui l'écarte définitivement de la classe politique dirigeante. Il décrit à Guizot son « état de tristesse habituelle » (31), et la peur étrange de voir son œuvre rester inconnue (32). En 1861, il ressent très durement son exclusion de la commission des monuments historiques, qui lui laissait un semblant d'activité officielle. Il ne cesse plus de se plaindre de son « oisiveté forcée ». En 1863, ce père chrétien apprend avec désespoir l'entrée dans un ordre cloîtré de sa fille Catherine, l'aide fidèle, la collaboratrice idéale. « La vocation de ma fille a éclaté tout à coup dans ma vie comme un incendie » (33). A Mgr de Mérode, il se plaint de ce « naufrage », il clame son « amertume » et se déclare « inconsolable ». Et puis c'est la mort de l'amie de cœur, Mme Swetchine, et le soutien ouvert que Rome apporte à l'ennemi de toujours, Louis Veuillot. Après la publication de l'Encyclique *Quanta Cura* et du *Syllabus*, en 1864, le découragement fut tel que Montalembert songea à se retirer du *Correspondant*. Il est obsédé par son incapacité à prévenir la confusion complète entre le catholicisme et l'obscurantisme. La maladie achève de

(30) Montalembert à Guizot, 23 août 1868. Les thèmes morbides abondent dans la correspondance de Montalembert. En 1859, il écrit ainsi à sa fille Elisabeth de Meaux : « On gémit dans le tombeau qu'on s'est creusé, sans pouvoir en soulever la pierre ».

(31) Montalembert à Guizot, 19 mars 1859.

(32) Montalembert à Guizot, 19 septembre 1860.

(33) Montalembert à Guizot, 4 septembre 1863.

le précipiter dans le gouffre. De manière grandissante, il prend conscience de son âge et du déclin de ses facultés. En 1868, Montalembert craint de plus en plus l'obscurité, supporte de moins en moins les échecs, les attaques ; il se détourne du présent et se réfugie dans le passé, s'absorbant dans l'histoire du moyen âge.

C'est en 1869, durant les derniers mois de sa vie, que se produit l'inattendu, la résurrection spirituelle que rien dans le passé du comte ne permettait plus d'espérer : au fur et à mesure que son amitié pour François Guizot s'approfondit et atteint une transparence, une réciprocité totale, Montalembert est comme ranimé, remodelé par la foi et l'amour de la vie de ce vieillard qui lui écrit un jour : « Je suis décidé à espérer contre l'espérance » (34).

Depuis plusieurs années déjà, Montalembert était fasciné par la force de Guizot, en qui il aurait voulu trouver sa « lumière » et sa « consolation » (35). Mais il y avait encore quelque chose d'opaque dans leur amitié ; emprisonné dans son personnage de chef de file du catholicisme libéral, plein de pudeur aussi, Montalembert se dérobe à l'influence de Guizot. Il lui écrit en 1868 : « Je ne pense jamais à vous sans vous envier » (36) ; mais il se borne à envier.

C'est alors qu'interviennent un accident, une « horrible chute », qui le laisse pour mort, puis une nouvelle maladie qui aggrave les effets des maux anciens ; elle lui inflige des « défaillances invincibles » dont il sort brisé ; par deux fois, comme il l'écrit, il « entrevoit de très près la fin de ses souffrances », il se sait perdu ; le personnage officiel s'estompe, les dernières réticences s'effacent et au lieu de se replier sur ses nouveaux malheurs, Montalembert se déploie au contact direct de la « sérénité croissante » (37) et de la « jeunesse de cœur » (38) de François Guizot. Il redevient capable de s'intéresser au présent, et, vieil homme recru d'épreuves, ne se lasse plus de guetter dans l'obscurité la lueur de l'espérance. Tout lui était prétexte à désespérer ; tout lui sert maintenant à reprendre courage. Un exemple : naguère la libéralisation de l'Empire le laissait indifférent, ou bien le remplissait d'amertume (on lui volait ses idées dans le but de consolider un régime détesté) ; maintenant, il s'y intéresse, il veut y découvrir les prémices d'un

(34) Guizot à Montalembert, 5 janvier 1861.

(35) Montalembert à Guizot, 14 mai 1864.

(36) Montalembert à Guizot, 23 août 1868.

(37) Montalembert à Guizot, 1^{er} mars 1869.

(38) Montalembert à Guizot, 7 septembre 1869.

« triomphe imprévu mais éclatant pour les principes que nous avons servis et proclamés sans relâche », une « réhabilitation, involontaire et d'autant plus prodigieuse, de cette monarchie parlementaire qui avait été si lâchement reniée et si sottement insultée depuis 1848 par les théologiens de l'absolutisme et les courtisans de la démocratie autoritaire ». Il jubile, et, ce qui est plus important, il ne se réjouit pas pour lui, vieillard prématuré, condamné à bref délai, mais pour les jeunes qui profiteront d'une évolution dont lui-même ne verra pas le terme : « Je jouis de cette révolution pacifique pour les générations de l'avenir » (39). Qu'il est loin l'homme sans espoir obsédé par la vase où il s'enlisait, le néant où il se dissolvait ! Le Montalembert moribond de 1869 retrouve une vie, une plénitude morale et spirituelle que le Montalembert des années 1850, dans la force de l'âge et la plénitude de ses moyens physiques et intellectuels, croyait avoir perdue à jamais.

Chaque fois que ses douleurs physiques le lui permettent il écrit à Guizot de longues lettres où il lui attribue, en des termes et dans des circonstances qui excluent désormais toute politesse convenue, l'entière responsabilité de sa résurrection. Le témoignage le plus émouvant se trouve dans la dernière lettre connue, datée de la fin de 1869, quatre mois avant la mort du comte. C'est son testament spirituel. « Je veux vous dire, cher et *grand* ami, que je commence à entrevoir cette sérénité que je vous ai tant enviée [...] Je sens la paix se faire en moi et autour de moi [...] du fond de cet asile suprême, où je me sens éclairé, soutenu et protégé par votre exemple, j'envisage avec beaucoup plus d'espoir l'avenir de notre pays et de notre société moderne. Je crois plus que jamais au triomphe des idées et des institutions que nous avons aimées et servies, vous avec tant de gloire, et moi avec tant de peine » (40).

Dans sa réponse qui resta à jamais sans écho, Guizot put faire ainsi le bilan de dix ans d'amitié, où, si l'on préfère, de dix ans d'influence spirituelle : « Votre lettre m'a profondément touché, mon cher ami ; elle est pleine à la fois de vie et de résignation. *Vous vous détachez du monde sans devenir indifférent à son sort.* Vous ne lui demandez plus rien et vous l'aimez toujours paternellement. De l'activité humaine sur la terre, vous ne gardez

(39) Montalembert à Guizot, 7 septembre 1869.

(40) Montalembert à Guizot, 27 novembre 1869.

que la foi, la charité et l'espérance » (41). In extremis, le Comte Charles de Montalembert avait pu incarner cette maxime que lui avait proposée une fois son ami : « C'est peu de vivre ; il faut grandir » (42).

C'est ainsi que nous est apparu l'homme religieux chez Guizot. Non pas le pratiquant, ni même le doctrinaire fidèle aux cinq dogmes révélés, encore moins le laïc soucieux de la bonne organisation de son Eglise ; de tout cela, il ne parla jamais à son ami. Guizot, homme religieux, reste pour nous celui qui a su redonner la vie en témoignant concrètement jour après jour, sans défaillance, de la force, de la charité et de l'espérance que lui inspirait sa foi chrétienne. C'est ce que l'Eglise catholique, dans les procès de canonisation, appelle l'héroïcité des vertus. Image paradoxale qu'a su donner de lui ce grand bourgeois traditionnellement connu pour son aveuglement face à la misère humaine.

(41) Guizot à Montalembert, 12 décembre 1869.

(42) Guizot à Montalembert, 30 août 1869.